

L'archipel français.

Par Jacques Lévy et Dominique Andrieu. Le 27 juillet 2007

Du 22 avril au 17 juin, la France a connu quatre tours d'élections nationales riches en événements spectaculaires et en rebondissements. Un mois après la fin de la séquence, on peut penser qu'il s'est bien passé quelque chose d'important, qui déplace le centre de gravité et rend imaginable le dépassement de ce que beaucoup d'observateurs considèrent comme des « blocages » de la société française.

Cette hypothèse tient bien sûr pour une part au projet politique du nouveau Président de la République. Elle n'est pas sans rapport, cependant, avec quatre caractéristiques originales, et connectées entre elles, de ces scrutins. La première fut l'émission, par chacun des trois candidats arrivés en tête du premier tour de la Présidentielle, de messages très appuyés visant, de différentes manières, à récupérer en faveur des partis de gouvernement la plus grande part possible de l'électorat de l'extrême droite et plus généralement des partisans du non au référendum du 29 mai 2005 sur la constitution européenne. La deuxième fut la réussite remarquable de cette stratégie non concertée : les candidats tribunitiens ont subi un revers qui semble faire plus qu'annuler leur symétrie exploit du premier tour de la Présidentielle de 2002¹. En troisième lieu, ces élections ont permis l'apparition, certes malaisée et fragile, d'un nouveau mouvement politique, celui du candidat François Bayrou puis du MoDem, démentant la thèse selon laquelle le bipartisme serait une fatalité dans les démocraties « mûres ». Enfin, tout cela a contribué à définir une scène politique renouvelée sur laquelle les partis tribunitiens ont peu pris et qui se trouve structurée par quatre forces principales, l'UMP, le Ps, les Verts et le Modem. Or aucun de ces courants, pour la première fois depuis l'entre-deux-guerres ? sinon depuis des temps encore plus éloignés de l'histoire politique française ? ne peut être considéré comme adversaire de l'état de droit, des droits de l'homme et de la démocratie. Ces événements doivent être, bien sûr, appréhendés dans un cadre temporel plus long que cette seule séquence électorale. Celle-ci a sans doute cristallisé des changements qui ont longtemps pu rester peu visibles et qui s'actualisent soudain dans des épisodes surprenants, mettant en forme et en scène des inflexions longtemps restées latentes. Pour pouvoir dire s'il s'est vraiment « passé quelque chose » qui ait une portée historique réelle, il faudra encore attendre un peu.

Cela étant posé, l'analyse géographique de ces résultats laisse apparaître une temporalité encore différente, se développant sur une période relativement longue de manière assez continue. En science politique, en sociologie et en géographie, on a jusqu'à présent le plus souvent utilisé deux modèles explicatifs concurrents : celui, « écologique » (et spatialiste), qui suppose que les

caractéristiques naturelles ou géométriques d'un espace situé hors de l'histoire imprégneraient ses habitants ; celui, « social » (et anti-spatialiste) consistant à n'attribuer qu'à des substances indépendantes de leur localisation un pouvoir explicatif sur les configurations spatiales. Or la dynamique électorale des vingt dernières années peut être caractérisée, pour l'essentiel, par trois évolutions à la fois très nettes et difficiles à « faire entrer » dans l'un ou l'autre de ces deux modèles.

La première tendance est l'opposition géographique remarquable, et qui se renforce d'élection en élection, entre les partis de gouvernement et les tribunitiens, les premiers perdant graduellement leur soutiens à mesure qu'on va du centre vers les marges ([carte 1](#)). La confirmation des cartes de 2002² est claire. Dans un contexte où il y a, dans l'ensemble, reflux des courants protestataires, on dispose d'une expression spatiale sans doute encore plus stylisée. Ainsi, si les électeurs des zones centrales ont conforté leur rejet des mouvements protestataires et si ceux du périurbain sont systématiquement plus favorables à ces mouvements que les agglomérations morphologiques, on remarque que, dans certains cas, le centre de gravité du populisme se déplace encore vers la périphérie, dans l'hypo-urbain, c'est-à-dire un « périurbain externe » encore un peu plus éloigné des centres-villes. Dans le Nord et l'Est du Bassin parisien, il existe un continuum péri/hypo-urbain malaisé à découper, qui confirme les imperfections des délimitations de l'INSEE (indiquées sur les cartes 1, 2 et 4), tandis que là où il existe (sud du Massif Central et hautes montagnes pyrénéennes et alpines), l'infra-urbain, plus à l'écart des aires urbaines, apparaît mal caractérisé. En tout état de cause, le rôle discriminant du niveau d'urbanité est encore plus net qu'en 2002.

La deuxième évolution montre, au sein des soutiens aux courants politiques « gouvernementaux », un ascendant croissant de la gauche sur la droite dans les centres-villes (cartes 2 et 3). Là encore, il s'agit d'une confirmation d'un phénomène repéré dès 1986.

Enfin, parmi ces mêmes courants politiques, on observe un déplacement des zones de force et de faiblesse : la Méditerranée passe de gauche à droite, la Bretagne et l'Ouest, de droite à gauche, la gauche et la droite « tenant » respectivement le Sud-Est, d'un côté, le Bassin Parisien et l'Alsace, de l'autre (cartes 2 et 3).

✱ Cette dernière tendance pourrait à la rigueur être lue selon la grille du modèle écologique, à ceci près que, dans toutes ces régions, il n'y a pas que le vote qui soit affecté par des changements : ce ne sont plus les mêmes électeurs, plus les mêmes systèmes productifs, plus les mêmes rapports sociaux, plus les mêmes légitimités politiques, plus les mêmes espaces. Qui veut expliquer pourquoi l'employé résidant aujourd'hui dans la banlieue de Laval vote souvent... à l'inverse du paysan qui vivait, il y a quelques décennies, au même *endroit*, doit d'abord admettre que cet endroit est devenu un *lieu* différent. Il doit bien observer, bien étudier, bien réfléchir à la manière dont ces discontinuités renvoient aussi, pour une part, à des continuités, sans tenir celles-ci pour acquises.

Quant aux deux autres évolutions, elles renvoient clairement aux gradients d'urbanité. L'espace français se lit alors comme une collection d'aires urbaines découpées en un disque central entouré de plusieurs anneaux, suburbain, périurbain, hypo-urbain, infra-urbain, cet agencement pouvant être plus ou moins perturbé par une organisation par secteurs angulaires, comme dans l'agglomération lyonnaise, où l'Ouest est plutôt « bourgeois » et vote traditionnellement à droite, tandis que l'Est et le Sud sont plus « populaires » et de gauche.

Selon les méthodes de calcul, on peut considérer que les aires urbaines fonctionnelles représentent

entre 77 et 92 % de la population française, la nomenclature de l'INSEE ayant, pour sa part, l'inconvénient d'éliminer d'office les agglomérations de moins de 5000 emplois et leurs alentours³. Si l'on retire les habitants des aires urbaines, qui, de toutes façons, représentent la grande majorité de la population, on trouve dans l'hypo-urbain des attitudes en gros comparables à celles du périurbain, tandis que l'infra-urbain présente des configurations moins nettes. Là, la mémoire des orientations régionales anciennes semble mieux résister, en dépit de mouvements migratoires importants. En revanche, les différentes aires urbaines élargies offrent presque toujours une gradation identique, à de très rares exceptions près, celles des espaces urbains à la centralité problématique (Marseille, Toulon et les anciens bassins miniers du Nord et de l'Est). Cela dit, tout en se situant à un haut niveau de vote tribunitien, Marseille (surtout si on la centre sur Aix-en-Provence) et Toulon ne démentent pas le modèle général. Dans le cas des bassins industriels, l'étude déjà citée⁴ avait montré que, malgré leur masse, ces agglomérations morphologiques généraient des mobilités étonnamment basses, traduisant la faiblesse de la composante « diversité » de leur urbanité.

✱ Cette configuration de l'espace français comme un *archipel urbain* est rendue visible par l'utilisation de données fines (communales pour la Présidentielle) et de cartogrammes, dont le fond donne une proportionnalité entre surface et population résidente (ou votante, dans le cas de la [carte 3](#)). Sans ce type de cartes, il serait extrêmement difficile de lire ces phénomènes, qui resteraient masqués en raison de la faible surface des concentrations urbaines et du brouillage que provoque le regroupement arbitraire des votes par département ou par région. Cela signifie aussi qu'il serait utile de réaliser des cartes similaires pour repérer les moments d'inflexion des configurations électorales et de reconsidérer les périodisations habituelles. Une histoire de la géographie des tribunitiens depuis (et à chaque fois) que cette notion fait sens n'est pas si simple car l'application de la notion ne dépend pas que des étiquettes des candidats. Elle permettrait d'évaluer le rôle spécifique de la périurbanisation non seulement dans la localisation du phénomène, mais dans son émergence même.

Cependant, en tirant ce fil, on découvre bien vite que l'agencement du territoire français comme collection d'aires urbaines fortement similaires ne se réduit nullement aux données électorales. Parmi beaucoup d'autres variables, nous avons choisi celle des revenus ([carte 4](#)), qui fait partie de celles qu'on imaginerait, selon les modèles habituels, disposées selon des découpages régionaux et, à l'intérieur des villes, en suivant les secteurs angulaires (par exemple, les riches à l'Ouest et les pauvres à l'Est). Si ces grilles de lecture restent partiellement pertinentes, elles rendent mal compte des configurations et des dynamiques dans une logique d'archipel. Sur la carte, les différences régionales sont peu spectaculaires et, si les habitants des villes sont dans l'ensemble plus riches que ceux des campagnes, le contraste est assez peu marqué entre grandes et petites agglomérations⁵. Cela se traduit dans le fait que les villes petites ou moyennes se situent souvent dans les mêmes classes que les plus grandes. Par ailleurs, on note une configuration répétitive dans un grand nombre d'aires urbaines : au centre, des revenus moyens, du fait de la mixité socio-économique des résidents ; en banlieue, le maintien d'une configuration en secteurs angulaires ; aux limites du suburbain et du périurbain proche, la présence systématique d'un « Anneau des Seigneurs », peuplé de personnes très aisées ; enfin une baisse rapide des revenus dans le périurbain éloigné, l'hypo- et l'infra-urbain.

✱ On remarque que ces découpages ne correspondent pas tout à fait à la géographie des votes, le périurbain dans son découpage actuel coïncidant bien, quant à lui, aux expressions électorales, bien qu'il regroupe des populations hétérogènes sur le plan des revenus. Cela relance le débat sur

les différents types d'électeurs périurbains lancé par Laurent Chalard⁶. En fait, il faut sans doute faire la distinction entre deux types d'habitants à revenus modestes localisés aux marges des villes. D'un côté, on a ceux qui émargent au mouvement de la périurbanisation et qui, sensibles au prix fonciers, s'installent plus loin du centre que leurs homologues plus aisés ; de l'autre, on trouve les personnes, plus démunies, qui choisissent un *exurbain* interstitiel car, à défaut d'y vivre confortablement, on y survit pour moins cher et il y a quelques opportunités de revenus « informels ». Il faudrait aussi prendre en compte une troisième catégorie, elle aussi plutôt modeste mais moins mobile, qui constitue une sorte de « fond de population » de ces zones autrefois rurales. Il n'est donc pas surprenant que la première catégorie manifeste des orientations électorales assez proches de celles des personnes plus aisées qui partagent la même attitude de limitation volontaire de l'exposition à l'altérité. Le fait qu'ils aient moins de moyens financiers et que leurs arbitrages les conduisent à s'écarter davantage des zones denses ne change pas, au fond, leur démarche.

La plupart des autres variables pour lesquelles on dispose de données récentes à l'échelle communale se distribuent selon les gradients d'urbanité mais avec des agencements variables, rarement sur une base régionale. C'est donc l'espace français dans son ensemble qui doit être relu, revisité au moyen de véhicules théoriques, de mesures systématiques et d'outils cartographiques qui permettent de le voir dans ses dynamiques profondes. Les chercheurs en sciences sociales de l'espace seraient bien inspirés de s'atteler, sans *a priori*, à ce projet.

Note

1 En 2007, les huit candidats tribunitiens (Beancenot, Bové, Buffet, Le Pen, Laguiller, Nihous, Schivardi, Villiers) ont obtenu 22,81%. En 2002, les sept candidats tribunitiens avaient obtenu 37,22%. Dans le total de 2002, Robert Hue est comptabilisé (on pouvait alors hésiter du fait de la présence du Pcf dans le gouvernement sortant de Lionel Jospin), mais ni Jean-Pierre Chevènement (rallié à Ségolène Royal en 2007) ni Christine Boutin (ralliée à Nicolas Sarkozy en 2007), afin de rendre plus facilement comparables les deux regroupements de candidats. L'ajout de Chevènement et de Boutin aurait porté le total des tribunitiens de 2002 à 43,74%.

2 Voir notamment Jacques Lévy, « Vote et gradient d'urbanité », *EspacesTemps.net*, Mensuelles, 05.06.2003, <http://espacestemps.net/document432.html>.

3 Voir à ce sujet [Réseau de recherche] VilleEurope, *CartogrAm*, rapport de recherche pour la DATAR, Paris, 2002.

4 Voir note 3.

5 C'est le résultat d'une contradiction croissante entre, d'une part, la persistance des inégalités productives entre les grandes villes et le reste du territoire et, d'autre part, la tendance à l'égalisation des revenus. Seul un petit nombre de métropoles (une dizaine en France) se situent dans les premiers rangs en Europe en matière de productivité, tandis que la grande majorité des régions administratives françaises a désormais un produit intérieur brut par habitant inférieur à la moyenne de l'Union européenne. Cependant, les revenus moyens par région se sont beaucoup rapprochés durant les dernières décennies. Via différents canaux redistributifs, les habitants, mêmes modestes, des grandes aires urbaines, subventionnent ceux, même aisés, des petites.

6 Laurent Chalard, « Le vote d'extrême droite dans l'aire métropolitaine marseillaise », *EspacesTemps.net*, Actuel, 20.11.2006.

Article mis en ligne le vendredi 27 juillet 2007 à 00:00 –

Pour faire référence à cet article :

Jacques Lévy et Dominique Andrieu, «L'archipel français. », *EspacesTemps.net*, Objets, 27.07.2007

<https://test.espacestems.net/articles/archipel-francais/>

© EspacesTemps.net. All rights reserved. Reproduction without the journal's consent prohibited.
Quotation of excerpts authorized within the limits of the law.